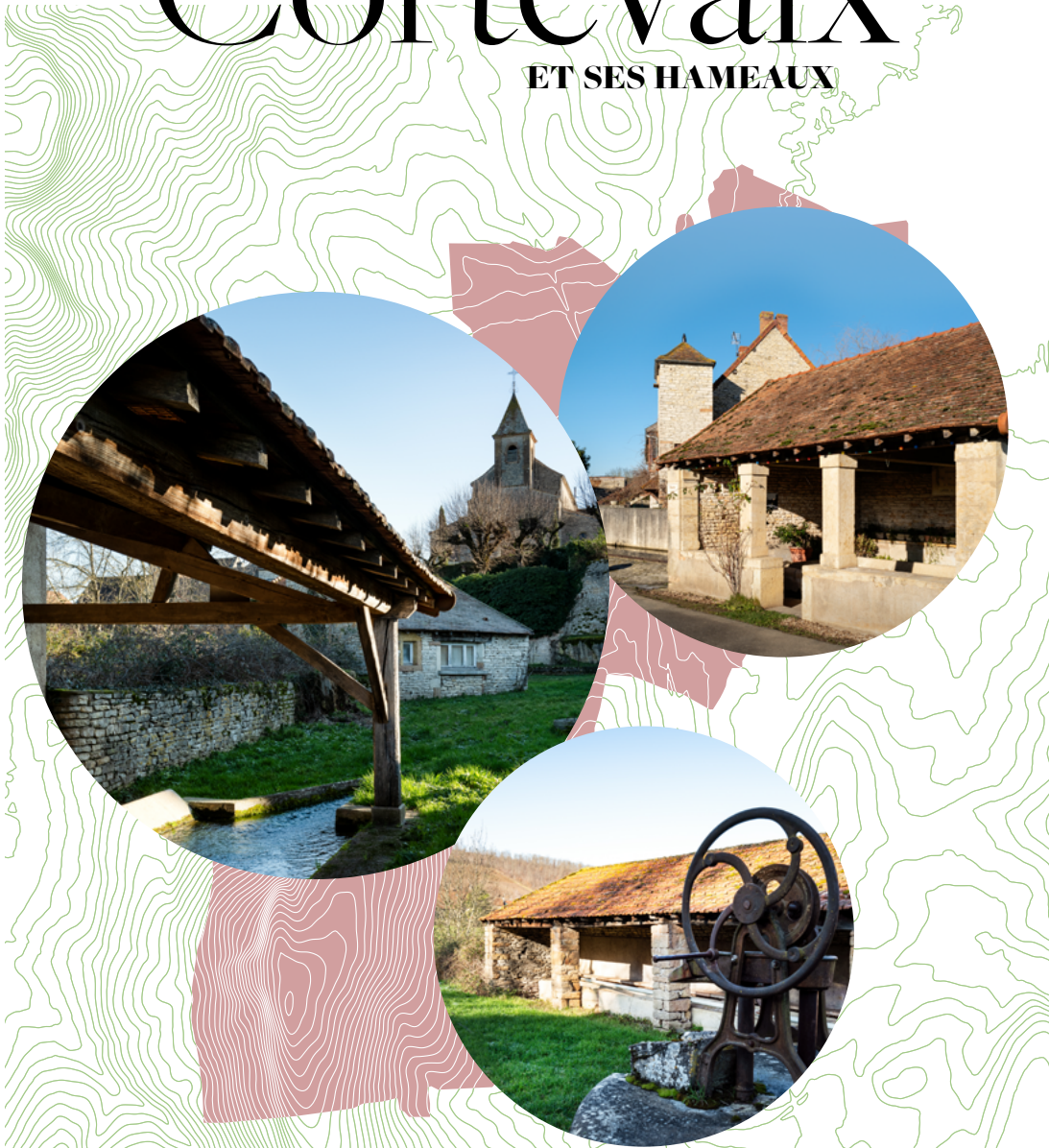




Cortevaix

ET SES HAMEAUX



*Services
publics*
PAGE 4

*Point
fiscalité*
PAGE 5

*Chemins
à Cortevaix*
PAGE 6

*2 août
1944*
PAGE 7

*2024
en images*
PAGE 8

*Cimetière:
information*
PAGE 14

*Travaux
réalisés*
PAGE 15

*Histoire, analyse sociale
de la commune en 1841*
PAGE 16

*Nos joies,
nos peines*
PAGE 21





Agence Postale
DE CORTEVAIX

HORAIRES

Lundi après-midi de **13h30 à 18h30**
Mardi matin de **8h15 à 12h15**
Mercredi matin de **8h à 12h30**
Vendredi après-midi **13h30 à 18h**

**ADRESSE
& CONTACT**

8, route de Mont,
71460 Cortevaix

Téléphone : **03 85 50 13 89**

SERVICES COURRIER COLIS

Vente de produits et services courrier-colis
Retrait colis, retrait courrier

SERVICES BANCAIRES

Dépôts d'argent, retraits et virements bancaires

SERVICES LA POSTE MOBILE

Souscription de forfait avec mobile (sur commande)
Souscription de Box Internet



Mairie
DE CORTEVAIX

HORAIRES

Mardi matin de **8h15 à 12h15**
Mardi après-midi **13h à 16h**

Jeudi matin de **10h à 13h**
Jeudi après-midi **13h45 à 17h45**

Samedi matin permanence des élus de 11h à 12h

**ADRESSE
& CONTACTS**

2, rue de l'Agence Postale,
71460 Cortevaix

Téléphone : **03 85 50 13 89**

Mail : **mairie@cortevaix.fr**



**LE CONSEIL
MUNICIPAL**

Aymar de Camas – **Maire**
Claude Ranque – **Premier Adjoint**
Evelyne Heitzmann Buis – **Deuxième Adjointe**
Ghislaine Alex – **Troisième Adjointe**
Laetitia Fernandez
Joffrey Galland
Dominique Lanza
Ludovic Legua-Hardel
Noé Mercier
Marcel Montel

Parole

DU MAIRE

Mes chers concitoyens,
J'espère que l'année 2024 s'est terminée pour vous dans la joie et la bonne humeur mettant de côté toutes les contrariétés qui ont pu vous marquer. Certes, l'année 2025 s'annonce morose, mais à notre niveau, nous devons continuer à avancer en savourant tous les petits instants de bonheur qui se présentent.

Continuer à avancer, c'est préparer l'avenir en s'appuyant sur ce que nous avons déjà réalisé et passe donc par l'entretien de notre patrimoine et l'investissement dans de nouveaux projets. Ainsi, nous avons effectué des programmes importants en 2024 comme la réfection des murs du parc de l'ancienne cure, de la voirie, la réinstallation d'une petite cuisine dans la salle communale, le changement des volets de la mairie et de la garderie côté ouest, signé la poursuite de la convention avec la Poste pérennisant l'ouverture de l'Agence Postale jusqu'en 2034 et d'autres petits travaux. Il avait été prévu que les lignes électriques rue de l'Église soient enfouies à la fin de l'année. En définitive, elles devraient être enfouies dans le 1^{er} semestre 2025. Dès cette année nous allons provisionner de l'argent pour poursuivre l'enfouissement des lignes dans le Bourg pour les années à venir.

Nous allons poursuivre notre réflexion avec le Conseil Municipal pour prévoir des travaux avec cependant, l'incertitude des dotations budgétaires allouées. Nous allons continuer la réfection de la voirie, entretenir les murs du cimetière par la mise en place d'une couverture, aménager une tombe en désérence pour la transformer en ossuaire, permettant ainsi de pouvoir récupérer les restes des défunts des tombes abandonnées. D'autres travaux de réfection des bâtiments communaux seront envisagés après discussion avec le Conseil dans le cadre de la préparation du budget. Il nous est difficile d'en dire plus au moment de la diffusion de ce bulletin, néanmoins nous continuerons à entreprendre à notre rythme les travaux nécessaires pour améliorer notre village. Les agents, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année à vous et vos familles.

Aymar de Camas

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 6 — Janvier 2025

Démarches

France Services

À Cluny et à Salornay-sur-Guye, les agents France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Ces démarches sont liées à :

- L'accès au droit

Aide aux démarches administratives, mise en relation avec les services publics et nos partenaires

- Vos démarches numériques

Bornes en libre service, cyberspace, ateliers et accompagnement

- Votre recherche d'emploi, de formation
Orientation et conseils

- Votre logement, votre famille, votre santé, etc

- La solidarité

Mise en lien avec les professionnels et bénévoles du réseau social et solidaire en Clunisois

Il est impératif de prendre rendez-vous que ce soit à Cluny ou à Salornay



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

SALORNAY-SUR-GUYE

Mairie
4, la Promenade
71250 Salornay-sur-Guye
03 85 20 20 62
efs-salornay@enclunisois.fr

Lundi et mardi :
09h00 à 12h30 13h30 - 17h00

Jeudi après midi : 13h30 - 17h00

Vendredi :
09h00 à 12h30 13h30 - 17h00



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

CLUNY

5, place du marché
71250 Cluny
03 85 20 00 11
contact@enclunisois.fr

Lundi, mardi et mercredi :
09h00 à 12h30 13h30 - 17h00

Jeudi :
10h30 à 12h30 13h30 - 17h00

Vendredi :
09h00 à 12h30 13h30 - 17h00


www.cortevaix.fr

D'autres services publics tiennent des permanences plus ponctuelles sur le secteur. Retrouvez tous les détails sur le site de la mairie :

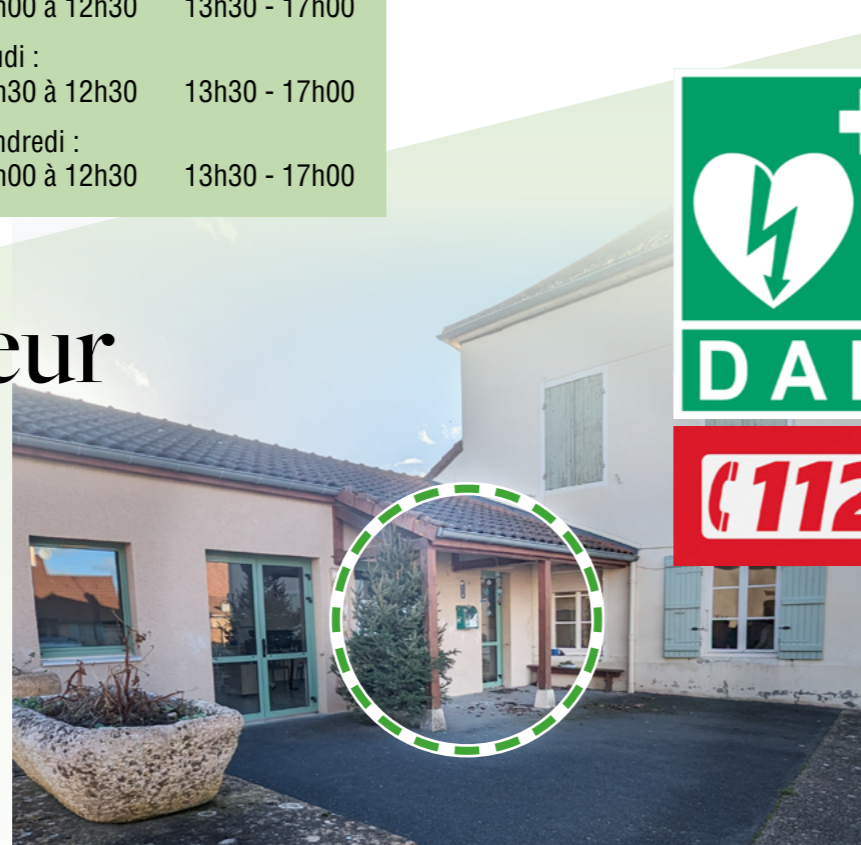
www.cortevaix.fr/services-au-public

Info

Défibrillateur

Un défibrillateur est disponible sous l'auvent de l'ancienne école. Il est portable et donc peut être déplacé. Chacun peut s'en servir en cas de crise cardiaque d'une personne. Il vient en prolongement du massage cardiaque que toute personne doit être en mesure de prodiguer. L'appareil donne verbalement, à partir d'un message enregistré, les consignes pour s'en servir.

En tout état de cause, il est impératif de téléphoner au 112.



Fiscalité

Point fiscalité

Lors de l'élaboration du budget 2024, la commune s'est engagée à ne pas augmenter les taux d'imposition sur les propriétés bâties et non bâties.

Il est précisé néanmoins que les taux d'imposition ne sont pas le seul élément pouvant entraîner une variation de la pression fiscale. La dynamique des bases en est un autre ; pour mémoire, dans une conjoncture économique marquée par une forte inflation, les valeurs locatives ont été revalorisées forfaitairement de 3,9 % en 2024, après des hausses de 7,1 % en 2023.

Les communes telles que Cortevaix, membres d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité unique, ne perçoivent que l'impôt foncier sur les propriétés bâties et non bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le bloc communal a perdu un levier fiscal puisque les deux tiers du produit de la fiscalité repose désormais sur les propriétaires.

	Taux commune	Augmentation valeur locative
Année 2023 - Taux foncier bâti	29,56%	+7,10%
Année 2024 - Taux foncier bâti	29,56%	+3,90%

2025

Prévisions budgétaires

Jusqu'au 31 décembre 2024, l'État rembourse aux communes une partie de la TVA acquittée lors de certains travaux d'entretien sur une base de 16,4% du montant T.T.C.

À compter du 1^{er} janvier 2025, le taux de remboursement de la TVA aux communes passera de 16,4 % à 14,85 %, et l'État supprime le remboursement au titre « des dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie, des réseaux ».

Sirtom

Nouveau calendrier de collecte

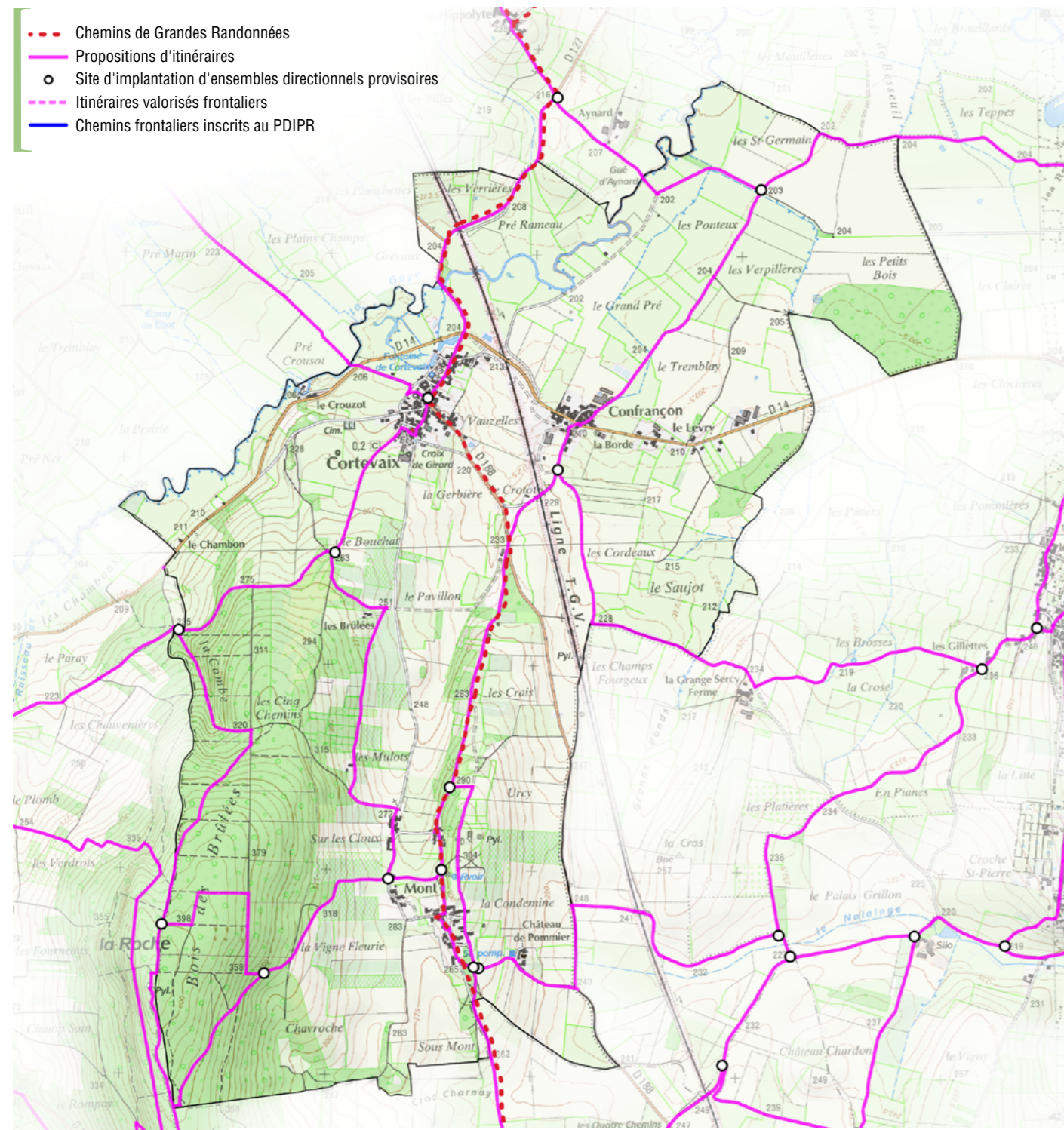
À compter du 1^{er} juillet 2025, le ramassage des bacs jaunes et gris s'effectuera tous les 15 jours comme cela a lieu depuis deux ans à Mont. Le SIRTOM publiera les dates de ramassage dans un document qui sera distribué à l'ensemble des habitants. Ce calendrier figurera également sur le site de la commune.

Téléphone **03 85 20 00 11**
Site internet www.sirtomgrosne.fr

Randonnées

Carte des chemins de randonnées

Daniel Quinard et Jean-François Spaeth, de la commission chemins de randonnée et de l'association du patrimoine se sont occupés de redéfinir les sentiers sur la commune. Ce travail a été mené en collaboration avec la Communauté de Communes et l'Office du Tourisme du Clunisois qui fédèrent l'ensemble des chemins du territoire.



Cette carte est aussi à votre disposition sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune.

Il y a 80 ans...

Les parachutages du 14 juillet et du 2 août 1944



Texte de la stèle
située sur le chemin des Teppes à Mont

Stèle offerte par la famille Guinot-Dutrien.



En cet été 1944, la résistance était très active dans le Clunisois.

Elle a été soutenue par les alliés et leurs importants parachutages de différents matériels, dont des armes et des munitions. Les conteneurs étaient largués au lieu-dit les Cras, entre Mont et Ameugny, vers l'actuelle ligne TGV.

Lors de cette opération majeure, une de ces cargaisons s'est malheureusement écrasée dans Mont, au 3 rue du Grand Puits, détruisant l'habitation de Marie Bressand, l'épicière du village.

« Devant vous, sur la grande prairie en dôme allongé (La Grange Sercy - commune d'Ameugny), de mai à août 1944 eurent lieu de très importants parachutages d'hommes et de matériels.

Y furent parachutés :

- des agents du Special Operation Executive (S.O.E.). Parmi eux : Guy d'Artois (Canadien) dit Michel et Joseph Litalien (Américain) dit Jacquot ou Tintin.
- des parachutistes de Special Air Service (S.A.S.)
- plusieurs centaines de tonnes d'armes et d'explosifs, en particulier les 14 juillet et 2 août, qui servirent à armer les maquis de la région.

Le responsable de la réception était Browne Bartroli (Anglais) dit Tiburce ou Toto du S.O.E. assisté du radio Tintin. Son Poste de commandement était dans la maison voisine⁽¹⁾.

Notes & références

1. Maison de de Claudius Dutrien.

»

2024 Événements en images



La place de Confrançon devient plus belle d'année en année.

Outre le fleurissement effectué par Maryline et Lucien Martinez, le muret a été remonté avec la participation de Daniel Quinard et la bascule a été repeinte par Christian Moreira. Un grand merci à eux.



Repas des voisins à Confrançon le 12 juillet...



...au Bourg le 30 août



...à Mont le dernier week-end d'août



Le 6 septembre 2024
Assemblée générale de l'association Patrimoine de Cortevaix

2024 Événements en images



Rencontres des aînés

Rendez-vous chaque 1^{er} mercredi du mois en salle communale pour un moment d'échange et de partage.



Repas de fin d'année des anciens

Le samedi 14 décembre au restaurant le Pont de Cotte. Ci-contre un poème sur notre belle commune, composé et chanté par Mireille Charles à cette occasion.



NON! La commune n'a pas décidé de faire tondre le jardin de la mairie par des chevaux...

Le 11 décembre dernier, deux chevaux s'étaient échappés de leur pré en bordure de D14.

Heureusement, faisant son footing, Laurent GERIN les a récupérés divaguant sur la route. Nous les avons ramenés dans le jardin de la mairie. Je remercie vivement Amandine SERCY qui nous a bien aidés

en récupérant auprès de son vétérinaire le lecteur de puce permettant de lire cette dernière implantée sur les chevaux afin de connaître et de retrouver le propriétaire.

Les chevaux sont repartis dans leur pré en fin de journée...

Emmenés cette fois-ci par leur maître.



*Ici, pour les grandes vacances
Chacun rêve de s'en aller
Y a d'beaux coins dans notre France
On est bien embarrassé.
Irons nous voir la Bretagne,
La Touraine ou le midi,
La mer ou la montagne ?
Tout ça, c'est très joli.*

Refrain :

*Mais quand on voit le village de Cortevaix
Confrançon et Mont si coquets,
Sa belle église, sa poste et sa mairie,
Ses vieux lavoirs et aussi ses vieux puits.
On est heureux d'habiter ce pays
Qui n'est pas tout à fait le paradis.
On s'dit, ma foi, mon p'tit coin
Vaut bien Paris ou l'Canet
Quand on revoit la commune de Cortevaix.*

*Il y a beaucoup de vignes
Donc, on peut boire du bon vin.
Pas de doute, c'est bon signe.
On y vit vieux et c'est très bien.
Pas mal de petits sentiers
Et de chemins de randonnée
Pour ceux qui aiment marcher,
C'est sûr, ils sont gâtés.*

{Refrain}

*Pourquoi aller chercher plus loin
Quand on voit, tout ça c'est bien
De la verdure et du calme.
Ah la la, on se sent bien.
La voie verte, la rivière
Jamais, on ne s'en lasse.*

{Refrain}



Halloween des enfants, le 31 octobre



Noël des enfants



2024 Événements en images



Décoration de Noël à Confrançon



et au Bourg

Patrimoine

Signalétique aux Teppes

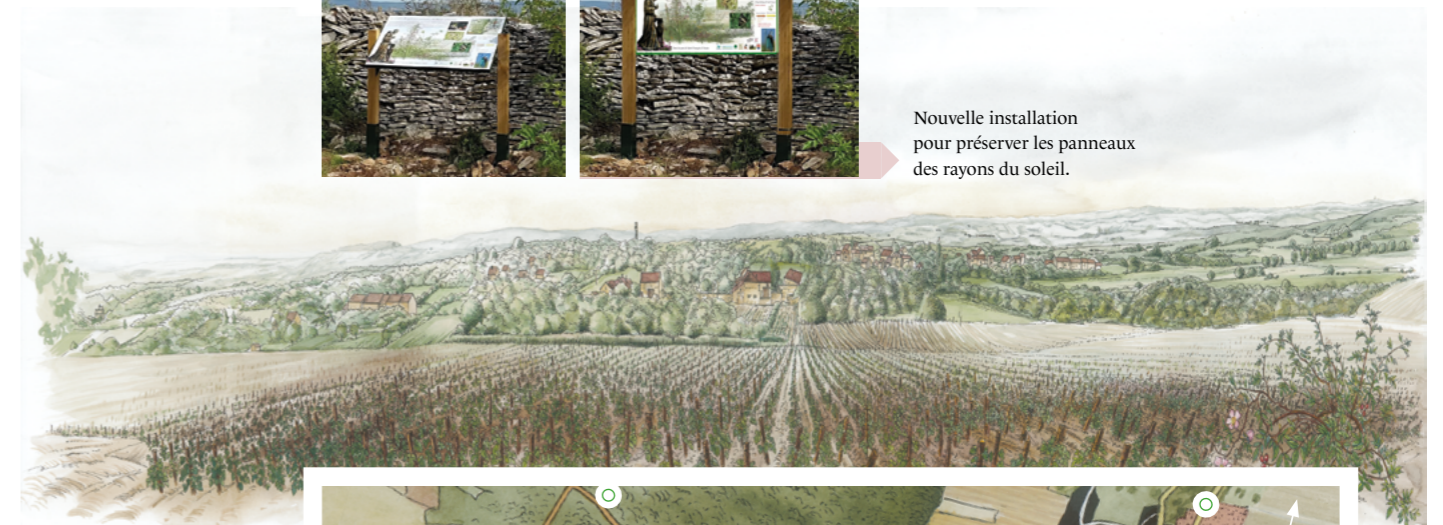
Les panneaux installés en 2019 sur le site des Teppes se sont dégradés prématurément par l'ensoleillement, surtout ceux installés sur le GR très exposés. Après de vaines réclamations auprès de l'imprimeur, il a reporté la responsabilité de l'état des couleurs sur les fournisseurs d'encre.



L'association du patrimoine, avec l'accord de la commune, a décidé de refaire imprimer la série de panneaux par un imprimeur de Mâcon. Il lui a été demandé de doubler l'épaisseur du film anti-UV. Les nouveaux panneaux ont été imprimés et sont entreposés. Les supports de panneaux en « tables de lecture » du GR des Teppes seront modifiés et disposés verticalement afin de diminuer l'impact de l'insolation. La mise en place sera effective au printemps.



Nouvelle installation pour préserver les panneaux des rayons du soleil.



Ci-contre, emplacements des panneaux à découvrir sur le sentier des Teppes

Illustrations

Le dessin et le fond de carte sont extraits des panneaux du chemin des Teppes dessinés par Patryck Vaucoulon, artiste naturaliste de 21-Talant



Cimetière



Cette année, la mairie a décidé de revoir les tarifs des concessions qui n'avaient pas été recalculés depuis 2015. Il a aussi été décidé de rédiger un règlement rappelant les droits et obligations de chacun des visiteurs et des intervenants. Le règlement est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Concessions 2m ² pleine terre (Achat ou renouvellement)	$\left\{ \begin{array}{l} 15 \text{ ans} \dots\dots 120 \text{ €} \\ 30 \text{ ans} \dots\dots 200 \text{ €} \\ 50 \text{ ans} \dots\dots 450 \text{ €} \end{array} \right.$	M ² supplémentaire (Achat ou renouvellement)	$\left\{ \begin{array}{l} 15 \text{ ans} \dots\dots 60 \text{ €} \\ 30 \text{ ans} \dots\dots 100 \text{ €} \\ 50 \text{ ans} \dots\dots 225 \text{ €} \end{array} \right.$
---	--	--	---

Emplacements caves urnes 0,80m²
(Achat ou renouvellement)
30 ans70 €

Emplacement jardin du souvenir
Pose plaque 15 cm x 6cm
(Achat ou renouvellement)
30 ans20 €

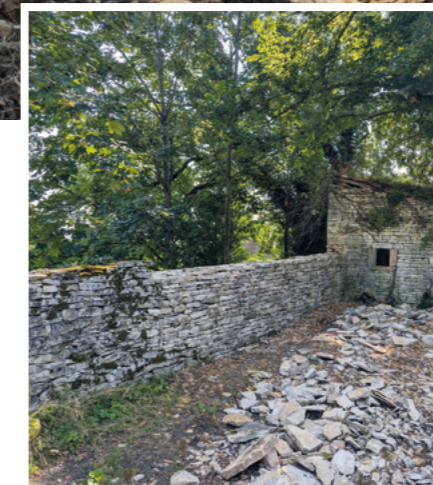
Caveaux disponibles suite à reprise de concessions
(Tombe en état d'abandon)
par place.....30 €

L'utilisation du caveau d'attente est gratuite



Une grande tombe au fond du cimetière, dans sa partie droite, a été laissée à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années. La commune est en train de faire les démarches réglementaires nécessaires pour la récupérer, la réhabiliter et s'en servir comme ossuaire.

Travaux sur la commune en 2024



Les parties nord et ouest des murs de la cure effondrées en 2018 et 2020 ont été remontées et l'ensemble du mur a été mis à 1m 20 de hauteur par rapport au sol. De plus, suite aux intempéries de ce printemps, une partie du mur côté sud-ouest s'était écroulée. L'ensemble a été remonté et repris par l'entreprise Daujean.



Coin cuisine

Une petite cuisine d'appoint a été aménagée dans la salle communale. Elle a été installée par M. Ranque et son petit fils Baptiste.

Historie

Analyse sociale de la commune de Cortevaix en 1841

2^{ème} volet :

Mont, Pommier et les Brûlées.

Les origines : une très longue histoire

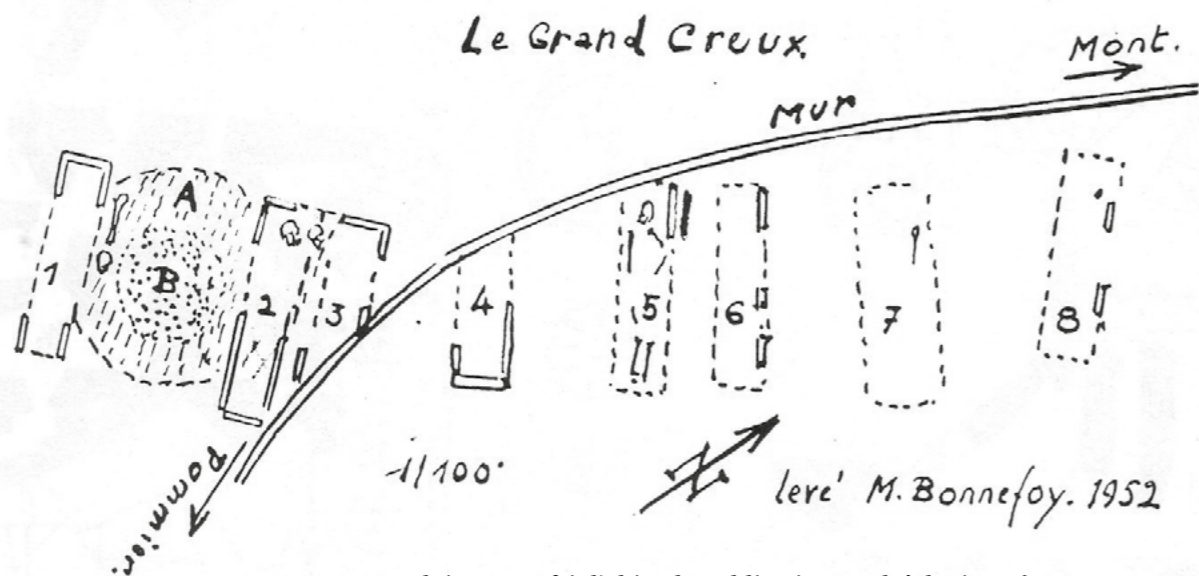
Suite au premier volet de l'analyse sociale de la commune de Cortevaix en 1841 portant sur le Bourg de Cortevaix, Crouzot et le Chambon paru dans l'édition n°5 de janvier 2024, voici le deuxième volet étudiant Mont, Pommier et les Brûlées.

Le nom des trois villages de la commune apparaît pour la première fois sur une charte de Cluny n°928 datée de 954 ou 994 ? Elle fait mention de la donation d'un domaine à l'abbaye, de seigneurs carolingiens aux noms francs, Willelmus et Gerdrudis (Guillaume et Gertrude). Ce domaine inclut « Curte Franzoni, Mont et Curtivais ».

Cette charte confirme, à minima, mille ans d'existence des trois villages, mais les preuves de peuplements bien antérieurs ne manquent pas ici.

Alors remontons le temps quelques instants pour prendre conscience que de très nombreuses générations se sont succédées sur le territoire communal depuis l'antiquité :

En effet, à 1500 mètres du sud-ouest de la commune, le menhir des Ublais ou Zublé atteste de l'ancienneté de la présence humaine ici. Ce mégalithe du néolithique moyen, probablement érigé entre -3500 et -2300, a précédé l'arrivée des Proto-Celtes vers -1200, puis des Celtes (Gaulois) vers -500. À Mont, dans sa partie méridionale, le massif des Brûlées était occupé par l'homme, et les bois étaient plus clairsemés qu'aujourd'hui car le pacage était pratiqué jusqu'à la cime à 412 mètres d'altitude, où subsiste une pelouse calcaire résiduelle. On peut y voir encore aujourd'hui, des tumulus (ou tumuli) qui sont des tombes de l'époque dite du Hallstatt¹, datant du premier âge du fer, de -800 à -475 avant JC. Dispersées sur plusieurs sites, elles se situent entre 300 et 400 m d'altitude (La Guye est à 202 m).

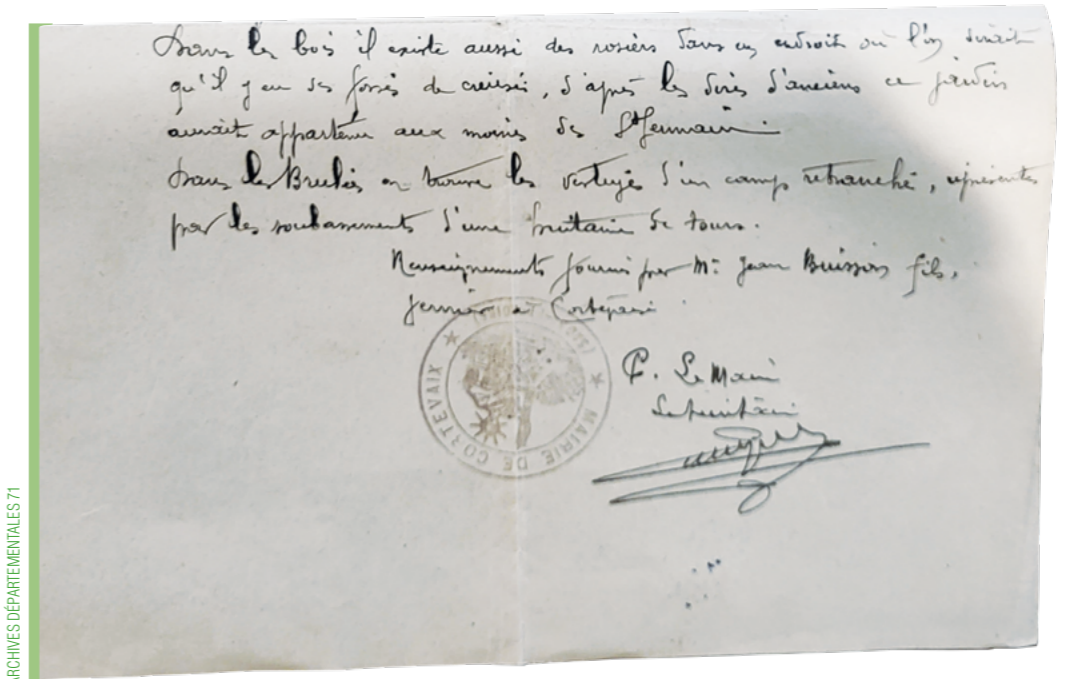


Un second site ayant fait l'objet de publications archéologiques² se trouve au Grand Creux, entre Pommier et Mont. Il s'agit là d'un cimetière antique gallo-romain du Haut-Empire au milieu du II^e siècle. et mérovingien à partir du V^e siècle. Des tombes à incinération et à inhumation y ont été fouillées en 1952.

PLAN DU CIMETIÈRE ANTIQUE :
ISSU D'UNE DOCUMENTATION
DE LA SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES
ET NATURELLES DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
SEHN AUTORISATION DE MARTIN RAETHER DU 19 07 2020

Mont disposerait d'un troisième site cité par l'historien et archéologue Gabriel Jeanton : « Les vestiges d'une ancienne enceinte flanquée de huit tours », a été signalée au lieu-dit les Brûlées, en 1931³. Il fait référence à une lettre du maire de Cortevaix rédigée en 1928 et évoquant « un camp retranché ». Cette vaste enceinte est précisément située au lieu-dit Sur les Cloux entre le quartier des Hauts-Lemonde et le bois des Brûlées, dont l'étymologie de *Cloux* signifie clos ou enclos. Du mobilier découvert à proximité est conservé au Groupement Archéologique Mâconnais (restes de poteries du gallo-romain au moyen âge et pierres taillées).

À ce jour, on ne connaît pas les conditions de cette découverte, ni de quoi il s'agit précisément.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 71

Gabriel Jeanton évoque également la présence probable d'un quatrième site non fouillé d'époque gallo-romaine au lieu-dit Urcy en limite d'Ameugny, au nord de Pommier. Ces quatre sites démontrent l'ancienneté et la constance de la présence humaine à Mont de l'antiquité au présent. Il s'agit d'une très longue histoire.

L'importance des découvertes archéologiques de Mont et de Confrançon ont conduit Gabriel Jeanton à conclure que « Cortevaix serait le centre d'une région très riche en témoins des périodes de l'antiquité et de l'antiquité tardive. »



TUMULUS



LE GRAND CREUX

Notes & références

1. Visité vers 1950 par Jean Combier archéologue puis attesté par la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté en 1974.
2. SEHN - Maurice Bonnefoy - Roger Perraud
3. Gabriel Jeanton, dans « *Le Mâconnais gallo-romain* », tome IV, 1931, p.66-67"

1841

Année du maximum démographique

Pour rappel, l'année 1841 a été choisie pour l'analyse suivante car c'est l'année où la commune a atteint son maximum connu de population soit 935 habitants contre 251 en 2020. Cette année-là, Mont comptait 296 habitants soit 50 personnes de plus que l'ensemble de la commune de Cortevaix en 2020.

Hameau ou village ?

Selon la définition du journal officiel du Sénat :

On entend par hameau un petit groupe d'habitations (une dizaine ou une quinzaine de constructions au maximum) pouvant comprendre également d'autres constructions, isolé et distinct du bourg ou du village.

On reconnaît qu'une commune peut être composée d'un ou de plusieurs villages et de plusieurs hameaux.

Donc par conséquent, Mont avec ses 56 foyers en 2023, n'est pas un hameau, mais un village, tout comme Confrançon.

Outre les raisons déjà évoquées dans le premier article concernant l'exode rural postérieur à 1841, on est en droit de se demander si Mont et ses quasi 300 habitants ne vivant que sur leur propre production, ne sont-ils pas arrivés à un pallier maximal viable et viable. Tant de bouches à nourrir sur un territoire approximatif de 240 ha sans les bois ! Cela représentait 0.8 ha par habitant.

Or, les statistiques mondiales actuelles pourraient être rassurantes sur ce point car il s'avèrerait qu'un hectare de terres agricoles, avec les moyens actuels, pourrait nourrir entre 6 et 10 personnes, donc il y aurait de la marge. Théoriquement les 240 ha de Mont auraient pu en principe subvenir à une population minimale de $240 \text{ ha} \times 6 \text{ p.} = 1440$ personnes.

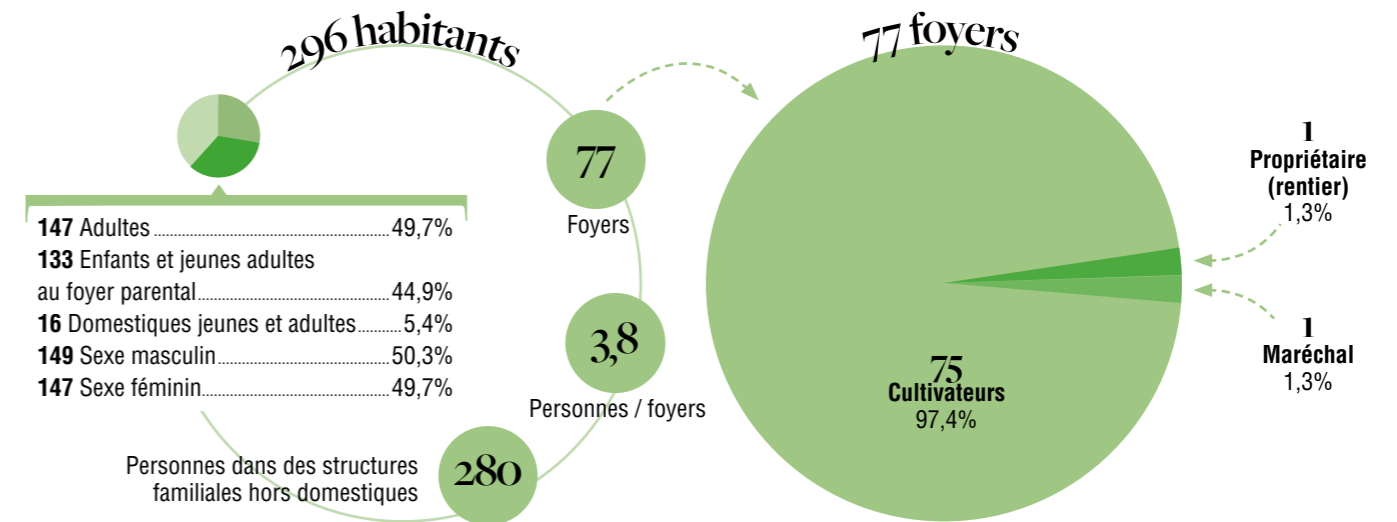
Seulement, en consultant les écrits source Persée : « L'existence, vers 1840, d'une population rurale trop nombreuse par rapport aux ressources de l'agriculture traditionnelle (...) » confirment les doutes initiaux sur une surpopulation supposée.

Non seulement ce territoire limité devait assouvir les besoins alimentaires de 300 personnes, mais une partie de la production devait être réservée aux semences, ou revendue sur les marchés et les foires pour acheter les vêtements, les fournitures, le matériel, les équipements nécessaires au fonctionnement d'une exploitation familiale. Il fallait aussi faire appel aux bourreliers, taillandiers, forgerons, charrons, scieurs de long, maçons-couvreurs, tonneliers, maréchaux-ferrants, charretiers etc. De plus, les cultivateurs devaient réserver des superficies suffisantes pour « l'alimentation-carburant » du bétail non consommable comme les bœufs et les chevaux qui participaient aux travaux de labours et de traction.



Par ailleurs, l'importante culture de la vigne n'était pas une source de protéines. Il faut ajouter à cela les aléas climatiques qui pouvaient réduire à néant les récoltes vivrières, ce qui a été le cas plusieurs fois au XIX^e siècle : crise du phylloxéra, qui a anéanti le vignoble, crise de la pomme-de-terre et du blé, crise économique et hivers glaciaux, étés pourris, disettes.

Les conditions défavorables au maintien d'une population importante ici, et l'attraction des centres industriels et urbains des XIX^e et XX^e siècles ont eu raison d'un modèle de peuplement exclusivement agricole.



Chiffres de 1841

Le tableau ci-dessus issu de l'exploitation des données départementales est intéressant à plus d'un titre :

- **Population** : 296 habitants en 1841 contre 51 en 2023 et 72 résidents saisonniers.

- **Nombre de foyers** : 77 en 1841 contre 56 en 2023.

L'écart de 21 foyers correspond principalement au regroupement et la restructuration de l'habitat. Certaines fermes pouvaient abriter deux foyers, souvent de même famille, par manque de place et en raison d'une surpopulation évidente. Les veuves et les veufs isolés se contentaient d'une pièce attenante, comptant pour un foyer. À ce jour, sur 56 foyers, 26 sont habités, 25 sont des résidences secondaires et 5 sont vacants. Pour info, la population était tombée à 25 résidents dans les années 90 (-92% par rapport à 1841), donc doublement depuis 1990.

- **Profession** : Sur les 147 adultes parents, 145 avaient le statut d'agriculteur. Deux ne l'avaient pas : une rentière *propriétaire* et un *maréchal*.

Au XIX^e siècle le maréchal-ferrant était simplement dénommé maréchal

D'après le recensement, il y avait un artisan mais aucun commerce à Mont en 1841. Une famille d'aubergistes apparaîtra seulement au recensement de 1881. Ils étaient recensés comme cultivateurs jusque-là.

Il faut noter que tous les agriculteurs pratiquaient d'autres activités liées à leurs besoins. Ils fabriquaient une partie de leurs outils, pratiquaient la vannerie, fabriquaient les sabots, montaient les murs, tiraient la lave, bûcheronnaient, fabriquaient le charbon de bois. En plus de tenir le foyer et élever les enfants, les femmes participaient aux travaux des champs, jardinaient, filaient la laine de leurs moutons, elles transformaient les produits laitiers, vendaient leurs volailles, œufs, beurre et fromages, confectionnaient les confitures issues des fruits du verger, la charcuterie, la salaison, les conserves, etc.

L'autonomie des paysans était la garantie de leur survie, comme l'entraide systématique pendant les récoltes et les vendanges, qui était l'élément essentiel du ciment social de ces communautés agraires. La ferme était une véritable petite entreprise polyvalente.

Le recensement de 1841 ne fait pas mention d'instituteur. Des bâtiments à l'emplacement de l'école et de son logement sont dessinés sur le cadastre de 1824, mais à partir de quand ont-ils été affectés à l'école ? La loi du 28 mars 1882 de Jules Ferry rendit l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans. Par ailleurs, il n'y a jamais eu d'église à Mont. La plus proche est située à Flagy, celle de Cortevaix est deux fois plus éloignée.

Structure familiale

La superficie des fermes était principalement occupée par les animaux, les réserves (foin, paille, grains, semences, vin) et le matériel. L'habitation se limitait souvent à deux, voire trois pièces où s'entassait la famille.

Le nombre moyen de personnes par foyer à Mont était de 3,8 personnes en 1841. Le nombre d'enfants et de jeunes adultes au foyer parental était de 133 individus, pour 147 parents. Le vieillissement de cette population qui a peu d'enfants commence à poindre. La cellule familiale la plus nombreuse y compris un aïeul et des domestiques comptait 9 personnes. Il arrivait fréquemment que ces derniers soient logés dans des conditions insalubres : étables ou autres pièces non contiguës aux logements.

Sans mécanisation de l'agriculture, et malgré le travail des enfants non scolarisés, les exploitations manquaient partiellement de main d'œuvre, d'où l'hébergement et l'emploi de 16 « domestiques » parfois issus d'autres familles de la commune. Cela s'est pratiqué jusque dans les années 1960 avec les enfants de l'assistance publique.

Fin du deuxième volet
Prochain article : Confrançon

Dossier par
Jean-François Spaeth

Extraits de la charte de 954/994 de l'abbaye de Cluny.

« *Ego vero Gertrudis, ex mea parte, tres mansos in villa Curte Franzoni; terminat autem ipsa terra a mane Maia et Talagunt, a medio die villa Mont, a sero Curtivais et Civida.*

Èo tenore, quandiu vixerimus, teneamus, et in vestitura unum mansum de tribus; et postea huic loco perveniat.

Testes hujus rei Vuido, filius ejus, Vuigo vicecomes, Bernardus, Eldinus, Gaucerannus, Vuichardus, Stephanus, Rodolfus, Bernerius, Rodbertus. »

« Quant à moi Gertrude, j'ai séjourné trois fois dans la villa de Curte Franzoni²; mais le pays lui-même est limité à l'est par Maia et Talagunt¹, au sud par le domaine de Mont, à l'ouest par Curtivais³ et Civida.

Ainsi, tant que nous vivrons, dans la donation, nous gardons un domaine sur trois; et qu'ensuite il parvienne en ce lieu.

Les témoins de cet acte son Vuido, son fils, les vicomtes Vuigo, Bernardus, Eldinus, Gaucerannus, Vuichardus, Stephanus, Rudolfus, Bernerius, Rodbertus. »

Notes & références

1. Le village de Talagunt sera commenté sur l'article sur Confrançon.
2. Confrançon
3. Cortevaix

Cortevaisiens

Nos joies

Cette année, les Cortevaises et Cortevaisiens ont célébré deux naissances, deux mariages, deux pacs et un parrainage républicain. Cortevaix a accueilli cinq nouveaux habitants. Bienvenue à Martine GEOFFREY, Garance REPOUX, M. et Mme CRANCE et MORILLON tous installés à Confrançon, et bienvenue à Georges DUREUIL arrivant au Bourg.

Nous souhaitons mettre à l'honneur Florent CURTIL, qui, le 12 juillet, revenant de son travail, est intervenu afin d'empêcher une jeune femme de sauter du pont au dessus du TGV à Confrançon.

Naissances	Mariages	PACS	Parrainage républicain
Ninon MENETRIER-GELIN NÉE LE 11 JUIN 2024	Arthur-Marie BRILLOUIN & Claire-Marie REVY CÉLÉBRÉ LE 15 JUIN 2024	Thierry SERCY & Patricia COUROT CÉLÉBRÉ LE 19 FÉVRIER 2024	Paul FONBAUSTIER LE 27 AVRIL 2024
Bonnie BREDILLET-PIERRAT NÉE LE 20 JUIN 2024	Jean-Luc MESNARD & Sylvie MESNARD CÉLÉBRÉ LE 28 SEPTEMBRE 2024	Axel BREDILLET & Lucie PIERRAT CÉLÉBRÉ LE 19 NOVEMBRE 2024	

Nos peines

DÉCÈS

- M. Richard SIMMONS, le 10 janvier 2024
- Mme Denise ROUSSEAU née THEVENET, le 14 janvier 2024
- M. Yves ALLEX, le 8 février 2024, ancien adjoint au maire et conseiller municipal.
- Mme Jeannine PIGUET née ROBERJOT, le 2 avril 2024
- Mme Marguerite GUILLEMIN née DEMONT, le 25 juin 2024
- M. Georges MASSA, le 24 août 2024
- M. René CURTIL, le 20 octobre 2024



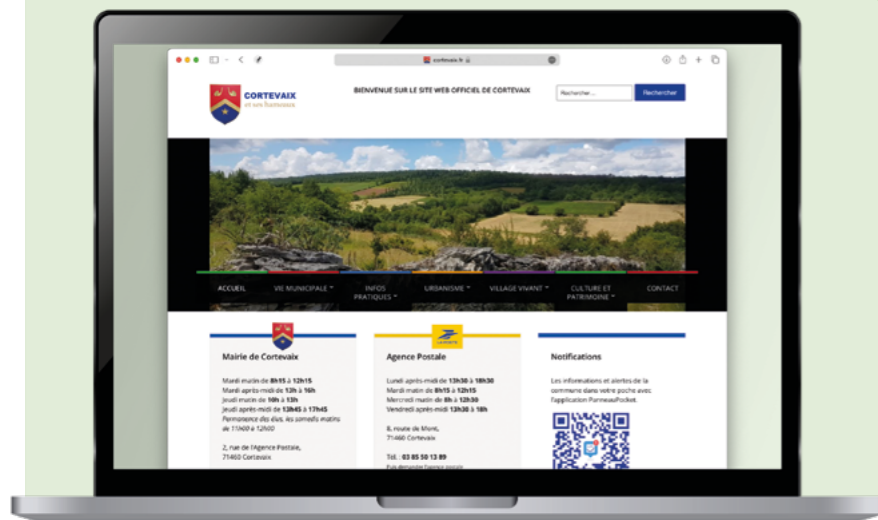
www.cortevaix.fr

Suivez l'actualité et les événements de la vie municipale et de votre commune sur le site internet officiel de la mairie.

www.cortevaix.fr

Vous pouvez inscrire gratuitement votre adresse e-mail pour recevoir les nouvelles actualités dès qu'elles sont publiées, rendez-vous sur la page **Contact**.

www.cortevaix.fr/contact



- Vie municipale
- Séances du Conseil Municipal
- Info préfecture 71
- Infos pratiques
- L'agence postale
- Affouage-Réglementation
- Cimetière
- Collecte des déchets
- Les numéros et adresses utiles
- Services au public : permanences
- Urbanisme
- Cadastre communal de Cortevaix
- Formulaire
- Village vivant
- Rencontres conviviales mensuelles
- Association Patrimoine de Cortevaix
- La paroisse Saint Augustin
- Nos joies, nos peines
- Dossiers culture et patrimoine

Mobilité Solutions pour vos déplacements

Transports collectifs



Mobigo ligne 701

Mâcon
Cluny
Chalon-sur-Saône



Mobigo ligne 709

Cluny
Charolles
Digoin



Mobigo ligne TAD 751

sur réservation
Cluny
Salornay-sur-Guye
Montceau-les-Mines



Cars Scolaires

Tous les usagers ont la possibilité d'emprunter les cars scolaires dans la limite des places disponibles, moyennant une participation financière de 1,50€ par trajet.

Transports solidaires



Le transport à la demande de la Communauté de Communes du Clunisois

Territoire de la communauté de communes du Clunisois

Mercredi après-midi et samedi matin

2€ le trajet
Pour tous.

Réservation la veille du transport avant 12h.

03 85 20 00 11



Le transport à la demande du CCAS de Cluny

Commune de Cluny

Mardi et jeudi de 14h à 16h

2,50€ le trajet.
Pour les personnes en perte d'autonomie. Réservation la veille du transport.

03 85 59 80 83



La Croix-Rouge du clunisois

Pour un rdv médical, administratif ou judiciaire

Du lundi au vendredi

Tarif suivant les ressources

06 24 65 72 49
ul.cluny@croix-rouge.fr



L'entraide de la Guiche

Toute la Saône-et-Loire

Du lundi au dimanche

0,50€/km
Adhérer à l'Entraide (10€/an)

03 85 24 68 80



Le club de l'amitié de Buffières (F.G.M.)

Petits et moyens trajets

Du lundi au vendredi

0,40€/km
Adhérer au club de l'amitié

06 52 25 90 54

Covoiturage

Pour publier ses trajets ou rechercher des offres, créer un compte sur le site internet :



viamobigo.covoiturage.fr
ou sur l'application Covoiturage Mobigo

Vous pouvez ensuite rejoindre les communautés : « Clunisois » ou « Je viens travailler à Cluny »

Point relais mobilité

Vous avez (re)trouvé un emploi et vous avez besoin d'un moyen de transport ?

Pour 3 à 5€ par jour, l'Aile Sud Bourgogne met à votre disposition une voiture avec ou sans permis ou un scooter pour vous rendre à votre lieu de travail ou de formation.



Maison France Services du Clunisois
03 85 20 00 11

Vélo

L'atelier d'auto-réparation de vélo de la Vie Cycliste en clunisois.

À Cluny et à Jancy. Informations : laviecycle71@gmail.com laviecycleteenclunisois.fr



Le plan vélo

Ce plan présente les itinéraires cyclables conseillés. Il est disponible à l'accueil des mairies et de la Communauté de Communes du Clunisois.



Panneau Pocket

Retrouvez toute l'actualité de la commune depuis votre téléphone ou votre tablette. Recevez des notifications en temps réel pour les publications municipales et abonnez-vous aux collectivités autour de Cortevaix.

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone :



Télécharger dans l'App Store



Google Play



DÉCOUVREZ SUR AppGallery



Plus d'informations au **03 85 20 00 11**
ou sur le site internet : enclunisois.fr/accueil/publics/mobilite/



Auteur inconnu, en cours de recherche



Bulletin municipal de la Commune de Cortevaix

Numéro 6 de janvier 2025

Ont participé à la réalisation :

Mme. Agnès Terrier
Mme. Christel de Camas
Mme. Chantal Ranque
Mme. Ghislaine Allex
Mlle. Andréa Aubert
M. Aymar de Camas
M. Jean-François Spaeth
M. Alexandre Cayzac